



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 avril, à 20h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, au sein de la Maison des associations sous la présidence de Richard LABALME, maire.

Etaient présents : BOUQUIN Maryline, GATHERON Sandrine, LABALME Richard, LOURENCO Jean-Marc, REVOL Dominique, VERCHERAT Marie-Jeanne, CHANUDET Guy, GUILLET Josiane, BALME Anne-Lise, CABAUD Bernard, MARGUIN Xavier, TATON Dorothée, MORIN Brigitte

Absents : PERRAUD Nathalie, Franck SANLOUP

Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne VERCHERAT

Ordre du jour :

1. Préfecture : notification de levée de l'avis défavorable émis le 26/11/2013 pour la poursuite de l'activité de la Maison des associations
2. Ministère des armées : demande de désignation d'un correspondant « Défense »
3. Conseil Départemental : demande de contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 0,30€ par habitant
4. Demande de subvention de la part de l'ESVS TSDI Foot de THOISSEY
5. Délibération pour déclassement de la salle des fêtes du domaine public pour être intégré au domaine privé
6. Délibération pour autorisation de vente de l'ancienne salle des fêtes (parcelle A646)
7. Délibération pour prix emplacement simple de caverne
8. Délibération pour autorisation de signer un nouveau contrat de téléphonie avec la société ACRT
9. Délibération pour approbation du compte administratif 2020
10. Délibération pour approbation du compte de gestion 2020
11. Délibération pour affectation du résultat 2020
12. Délibération pour vote du budget 2021

- Urbanisme
- Questions diverses

1. Préfecture : notification de levée de l'avis défavorable émis le 26/11/2013 pour la poursuite de l'activité de la Maison des associations

2. Ministère des armées : demande de désignation d'un correspondant « Défense »

Par courrier du 1^{er} mars 2021, le Ministère des armées demande à chaque commune de nommer un correspondant défense parmi les conseillers municipaux. Le conseil municipal a désigné Josiane GUILLET.

3. Conseil Départemental : demande de contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 0,30€ par habitant

Concernant la contribution de notre commune, le conseil municipal décide par 8 voix « contre », 3 voix « pour » et une abstention, de ne pas participer cette année.

20h30 : Arrivée de Maryline BOUQUIN

4. Demande de subvention de la part de l'ESVS TSDI Foot de THOISSEY

Par courrier du 23 février 2021, l'association ESVS TSDI Foot sollicite une demande de subvention. Le conseil municipal décide à 12 voix « contre » et une voix « pour » de ne pas accorder de subvention.

5. Délibération pour déclassement de la salle des fêtes du domaine public pour être intégré au domaine privé

Afin de pouvoir vendre les locaux de l'ancienne salle des fêtes, il convient de déclasser celle-ci du domaine public pour l'intégrer dans le domaine privé. Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité le déclassement du domaine public et l'intégration au domaine privé.

6. Délibération pour autorisation de vente de l'ancienne salle des fêtes (parcelle A646)

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser la vente de l'ancienne salle des fêtes.

7. Délibération pour prix emplacement simple de caverne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité les nouveaux tarifs des cavernes du cimetière : 100€ pour 15 ans, 200€ pour 30 ans, 500€ pour 50 ans.

8. Délibération pour autorisation de signer un nouveau contrat de téléphonie avec la société ACRT

Concernant le marché internet/téléphonie, l'entreprise ACRT a été retenue pour un coût mensuel de 281,60€ TTC (au lieu de 320,40€ TTC avec Orange actuellement). Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer le nouveau contrat avec la société ACRT.

9. Délibération pour approbation du compte administratif 2020

Après avoir entendu Monsieur le Maire présenter le compte administratif communal 2020, le Conseil Municipal examine le tableau suivant :

	Résultat CA 2019	Affectation au c1068 de 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture fin 2020	Restes à réaliser 2020	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Fonctionnement	210 978,47€	57 920,05€	111 808,51€	234 654,43€	/	176 734,38€
Investissement	-79 436,89€	/	27 968,49€	-51 468,40€	-6 451,65€	51 468,40€

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.

10. Délibération pour approbation du compte de gestion 2020

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant sur le bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement

ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2020 au 31/12/2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

11. Délibération pour affectation du résultat 2020

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	234 654,43€
Affectation obligatoire : À la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C1068)	57 920,05€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (C/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	176 734,38€
Total affecté au C/1068	57 920,05€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

12. Délibération pour vote du budget 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement 586 098,38€
- Section d'investissement 395 774,43€

Urbanisme

- Permis de construire déposé par le GAEC CLAIR Vincent le 01/02/2021
Hangar agricole
Demande de pièces complémentaires faite le 15/02/2021
- Permis de construire déposé par le GAEC CLAIR Mathieu le 01/02/2021
Deux hangars agricoles avec toitures photovoltaïques
Demande de pièces complémentaires faite le 15/02/2021
- Permis de construire déposé par M. et Mme CINIER Pascal le 29/03/2021
Habitation dans dépendance
En cours d'instruction par ADS

- Déclaration préalable déposée par Green Planet (pour M. CORDENOD) le 18/03/2021
Panneaux solaires
En cours d'instruction par ADS
- Déclaration préalable déposée par M. MARGUIN Jérôme le 18/03/2021
Ouverture garage pour baie vitrée
En cours d'instruction par ADS
- Déclaration préalable déposée par M. CARTET Mickael le 25/03/2021
Piscine + local
En cours d'instruction par ADS
- Déclaration préalable déposée par M. VOUILLON David le 29/03/2021
Abri de jardin
En cours d'instruction par ADS

Informations diverses

- Marché événementiel
- Programme Ami Sequoia Actee 2
- Achat groupé du pèse-bouche

**Prochaine réunion du conseil municipal
Vendredi 16 avril 2021 à 19h30**

